

Les démarches qualité en élevage : rôle et motivations des producteurs

Quality approach in cattle production : role and motivations of farmers

Anne-Charlotte DOCKÈS (1) Stéphane INGRAND (2)
(1)Institut de l'Elevage 149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12 (2) INRA-SAD Clermont Ferrand 63122 Saint Genes Champanelle

Les crises récentes dans le secteur agro-alimentaire ont incité les acteurs des filières à développer des démarches qualité. Les Instituts Techniques ont souhaité, au travers d'un réseau thématique dont nous présentons ici quelques uns des travaux du volet «élevage», faire le point entre eux et avec leurs partenaires de la recherche publique et du développement sur la place et les motivations des agriculteurs dans les démarches de qualité (Dockès 2002). Nous avons ainsi répertorié 4 cas de figure, résumés au tableau 1 et présentés par ordre décroissant de l'implication des éleveurs. Les types II et IV sont ceux qui concernent les plus importants volumes de production.

Type I : Un petit groupe d'éleveurs est à l'initiative de la démarche

Leurs motivations initiales sont en général de mieux vendre leurs produits et de faire reconnaître leurs savoir-faire qu'ils jugent spécifiques (alternatifs par rapport à un modèle dominant, ou ancrés dans un terroir). Les agriculteurs sont leaders du projet, qui a à l'origine une dimension réduite. Par la suite, **ils continuent à exercer une influence forte sur son fonctionnement**. La place importante des producteurs dans le pilotage de la démarche peut constituer un facteur qui motive de nouveaux adhérents.

Type II : Un projet à vocation économique est lancé par un groupement de producteurs ou une coopérative

L'initiation de la démarche est réalisée par une coopérative, un groupement de producteurs ou par différents acteurs de la filière. Les éleveurs sont impliqués dans le lancement et la conception de la démarche via un conseil d'administration ou un comité de pilotage. Il s'agit le plus souvent de démarches centrées sur un produit. Leur motivation principale initiale est de **créer de la valeur ajoutée** pour l'amont de la filière. Par la suite, les démarches sont gérées par les équipes techniques et commerciales des structures concernées, mais restent pilotées par le conseil d'administration. Les producteurs non responsables adhèrent plutôt pour **des motivations économiques**, mais aussi pour le soutien ou l'appui technique qui peut leur être apporté au travers des structures qui gèrent ces démarches.

Type III : Promotion d'un métier par les organisations professionnelles

Leur motivation n'est pas d'abord économique, il n'y a pas de lien direct entre la démarche et un produit. Les responsables professionnels des structures sont impliqués dans la conception et la validation des cahiers des charges des procédures

d'adhésion et de contrôle, dans la communication sur la démarche et dans son pilotage. Des services techniques travaillent sur la définition des cahiers des charges et des procédures, sur la mise en œuvre concrète des démarches. Les éleveurs y adhèrent pour faire connaître leur métier ou leurs pratiques, et parfois parce qu'ils pensent qu'elles seront indispensables pour continuer à vendre.

Type IV : La démarche est initiée et pilotée par l'aval

Les démarches sont pilotées par un partenaire privé de l'aval et conçues par les responsables techniques de cet acteur. L'objectif est économique, pour l'ensemble de la filière. Il peut aussi s'agir de rassurer les consommateurs. Les éleveurs y adhèrent pour des raisons économiques, mais aussi pour être en cohérence avec les attentes de leur partenaire d'aval, pour bénéficier des appuis techniques prévus dans le cadre des démarches. Leur avis peut être recueilli pour raisonner les évolutions des démarches, mais ils ne sont pas des acteurs décisifs.

CONCLUSION

Bien que nous ayons identifié une importante diversité, tant dans la place ou les rôles des agriculteurs dans les démarches de qualité, que dans les motivations des agriculteurs pour adhérer à ces démarches, nous avons pu synthétiser cette diversité en un petit nombre de types de démarches. Il nous semble que les démarches les plus «actives», au sens de la mise en valeur du métier et du savoir-faire des éleveurs sont celles où ces derniers sont les plus directement impliqués. Nos analyses mettent en outre en évidence l'intérêt d'étudier les trajectoires des démarches, et l'importance du facteur temps pour la caractérisation d'une démarche, et la construction de notre typologie.

Cette synthèse a été réalisée à partir des travaux de l'Institut de l'Elevage (AC Dockès, B Frappat, S Quenet, G Carrotte, V Heuchel, S Brouard), l'ACTA (G Bonin, E Rapin, JP Gendrier), l'ITP(S de Montzey), l'ITCF (N Verjux), l'INRA-UREQUA (B Lassaut), l'INRA-SAD (S Ingrand, A Mazé), l'Ecole des Mines de Nantes (S Dubuisson), la FNCL (I Michelutti), la CCAOF (F Ledos)

Dockès A.C., 2002.. Rapport Final, Réseau Thématique ACTA (RT00/01)

Tableau 1
Motivations et rôles des éleveurs dans les démarches qualité

Type	I	II	III	IV
Leader	Eleveurs	Organisation de Producteurs	Syndicats, Interprofession	Transformateurs
Enjeu	Savoir-faire alternatif	Valeur ajoutée	Métier, réglementation	Commercial
Motivation Producteurs	Reconnaissance du savoir-faire	Plus-value sur une fraction de la production	Reconnaissance du métier	Plus value, ou continuer à vendre
Exemples	AOC Brocciu, AOC Fin Gras du Mézenc (en cours), "Rosée des Pyrénées"	Label Rouge "Charolais du Bourbonnais"	Charte des bonnes pratiques d'élevage. Qualif. des élevages	AOC taureau de Camargue. Nestlé Préférence